



**OSCAR**

OPTIMISATION ET SIMPLIFICATION DES CEE  
POUR LES ARTISANS DE LA RÉNOVATION

# RAPPORT #2 - MARS 2025

## Simplification des CEE et MaPrimeRénov'

### LA PAROLE AUX ARTISANS ET ENTREPRISES

Deuxième consultation d'artisans et d'entreprises  
artisanales du bâtiment sur la mise en œuvre des dossiers  
administratifs d'aides CEE / MaPrimeRénov'  
et les propositions de solutions de simplification.

PORTÉ PAR



PARTENAIRES





## **Avant-propos**

En 2022, un premier « **Atelier Artisans** » fut organisé par le programme OSCAR, avec pour objectif de proposer des solutions de simplification des démarches CEE et MaPrimeRénov' pour les artisans et entreprises artisanales du bâtiment, en s'appuyant notamment sur les récits de leurs expériences sur le terrain, et les difficultés rencontrées lors du montage de dossiers.

À l'issue de cet atelier, plusieurs outils de simplification ont été mis en place, tels que l'annuaire des aides ou la base de données des produits éligibles aux CEE, accessibles gratuitement.

Ce deuxième atelier, également animé et coordonné par le programme OSCAR, visait à identifier les freins à l'utilisation, par les entreprises artisanales, des aides à la rénovation énergétique des bâtiments, et les solutions qui permettraient d'en simplifier l'accès. Cet événement a rassemblé des acteurs clés du secteur, dont notamment des experts en énergie, des professionnels du bâtiment et des représentants de la DGEC et de la DGALN.



## Remerciements

L'ATEE et le programme OSCAR tiennent à remercier très chaleureusement les artisans et chefs d'entreprises artisanales présents, pour leur contribution active et constructive aux échanges :

- Julien Faure
- Anne Jeannolin
- Gaël Parrens
- Sébastien Petit
- Jean-Claude Rancurel
- Thierry Renault
- Loïc Yvon

La tenue de ce 2<sup>e</sup> « Atelier Artisans » n'aurait pu avoir lieu sans le concours des représentants du Ministère de la Transition Écologique et des organisations professionnelles : **M<sup>me</sup> Marie Dietrich** (DGEC), **M. Yann Le Port** (CAPEB), **M. Thibault Gimond** (FFB), **M<sup>me</sup> Natacha Nass** (DGALN) et **M<sup>me</sup> Isabelle Naves** (CAPEB).

L'atelier fut organisé et animé par l'équipe du Club C2E : **Aristide Belli** (OSCAR), **Zina Ayad** (ATEE), **Julia Drupt** (OSCAR), **André Leverne** (OSCAR), **Fabien Najos** (OSCAR) et **Arthur Porteilla** (OSCAR).



DGEC

DGALN



OSCAR



## Sommaire

Introduction .....	p. 5
Atelier : la parole aux artisans et entreprises.....	p. 6
Problématiques et freins : quels constats ?.....	p. 7
Les principales difficultés rencontrées par les artisans.....	p. 8
Les évolutions constatées entre 2022 et 2025.....	p. 10
Les solutions évoquées.....	p. 11
Les relations avec les RAR et les autres acteurs.....	p. 13
Conclusion .....	p. 14
Plan d'actions de l'ATEE et du programme OSCAR.....	p. 16
Glossaire .....	p. 17
Annexes.....	p. 18



# INTRODUCTION

## CONTEXTE ET ENJEUX

Alors que la rénovation énergétique constitue l'un des piliers de la transition énergétique en France, **l'accès aux aides financières reste complexe** pour de nombreux bénéficiaires. Les démarches administratives sont souvent perçues comme complexes et instables, et les dispositifs existants manquent parfois de clarté.

Depuis 2 ans, les contextes économique et politique ont également beaucoup impacté la lisibilité de ce marché.

**Sur le plan économique**, le marché immobilier et par extension celui du bâtiment, continue de connaître des difficultés croissantes en 2025, notamment en raison de l'inflation et du resserrement des conditions de financement. Ces tensions impactent les capacités des ménages à engager des travaux de rénovation, rendant les aides financières d'autant plus indispensables.

**Sur le plan politique**, les différents changements de gouvernement en France ont eu des répercussions sur les dispositifs d'aides CEE et MaPrimeRénov (dues à l'effet de « stop and go »). Les modifications successives ont suscité des inquiétudes, parmi les bénéficiaires comme les professionnels, quant à la pérennité du soutien qu'apportent ces aides à la rénovation.

Les conséquences de ces évolutions concernent aussi bien les bénéficiaires que les entreprises artisanales du bâtiment qui doivent les informer sur le sujet et parfois même, les accompagner dans leurs démarches.

Cet atelier a donc été organisé afin de **recueillir les attentes et les besoins des artisans** confrontés à des difficultés dans ce contexte.



# ATELIER : LA PAROLE AUX ARTISANS ET ENTREPRISES

## OBJECTIFS

Cet « Atelier Artisans » avait pour objectifs principaux de parvenir à :

- 1. Identifier les principales difficultés** rencontrées par les particuliers et les professionnels pour accéder aux aides. Cette identification s'est faite en plusieurs étapes, à travers des discussions, et avec l'aide d'outils interactifs.
- 2. Proposer des solutions** pour simplifier les démarches administratives et améliorer l'accessibilité de l'information. Cela a été facilité par des exercices d'intelligence collective en demi-groupe.
- 3. Encourager la collaboration** entre les différents acteurs du secteur pour une mise en œuvre plus efficace des aides disponibles, en favorisant les échanges entre entreprises artisanales du bâtiment, organismes de financement et institutions publiques.

Il est attendu qu'à l'issue de cette démarche :

- l'ensemble des participants ait pu obtenir une compréhension partagée des obstacles actuels, ainsi qu'une cartographie des attentes et des besoins concrets des professionnels du bâtiment ;
- le programme OSCAR propose des actions concrètes et pratico-pratiques de simplification, en phase avec les acteurs du marché.

## MÉTHODOLOGIE EMPLOYÉE

L'atelier s'est déroulé sous forme de **sessions interactives en présentiel**, conjuguant discussions plénières et travaux en groupe, au cours d'une demi-journée. Des outils numériques ont été utilisés afin de faciliter les échanges et la co-création, un tableau blanc numérique permettant notamment de collecter les idées des participants.

La journée a débuté par une présentation des enjeux et objectifs de la rencontre, suivie d'un tour de table permettant à chaque participant de formuler ses attentes et de qualifier son expérience avec les dispositifs existants.

Par la suite, une séquence interactive a permis de recenser et classer les principales difficultés rencontrées par les entreprises artisanales du bâtiment lors du montage des dossiers d'aide (avant, pendant et après les travaux). Les participants ont réfléchi collectivement à la formulation d'idées concrètes, destinées à résoudre certaines problématiques précédemment définies.

Enfin, les entreprises artisanales ont également été questionnées sur leur rapport au quotidien avec les Référents d'Aide à la Rénovation du programme OSCAR, par l'intermédiaire d'un questionnaire.



## PROBLÉMATIQUES ET FREINS : QUELS CONSTATS ?

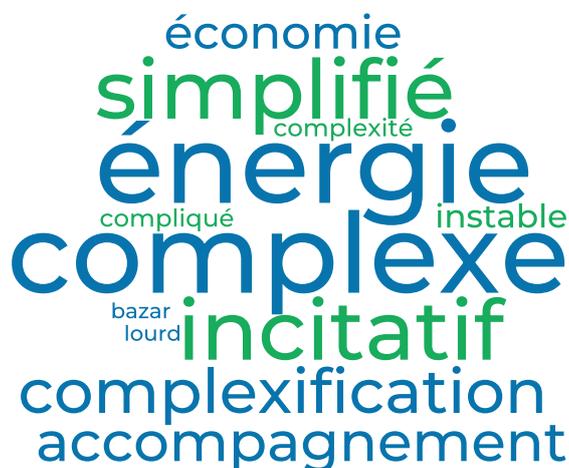
Pour commencer l'atelier, un premier tour de table a été proposé. Il a été demandé aux participants d'exprimer spontanément leur position vis-à-vis des dispositifs d'aides.



QUESTION :

**QUEL MOT VOUS VIEN À L'ESPRIT LORSQU'ON ÉVOQUE LES AIDES À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ?**

### LES RÉPONSES DES ARTISANS\*



\*Nuages de mots classés par occurrences des propositions des artisans.



### ANALYSE ET SYNTHÈSE :

Sans surprise, la notion de « **complexité** » fut majoritairement évoquée par les participants.

Toutefois, certaines expressions positives ont été relevées, comme « **l'accompagnement** » et « **l'opportunité commerciale** », ainsi que le terme « **incitatif** », qui est le but même du dispositif [ndlr : conçu afin de financer la rénovation énergétique et de faire des économies d'énergie].



# LES PRINCIPALES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR LES ARTISANS

Au cours de la 2<sup>e</sup> séquence de l'atelier, les participants ont été invités à s'exprimer, toujours aussi librement, sur les problèmes auxquels ils avaient pu être confrontés au cours de leurs chantiers. Les échanges ont révélé que ces problèmes survenaient principalement en amont ou en aval des chantiers, alors que la phase de travaux ne présentait pas de difficulté particulière.

L'atelier a permis de mettre en lumière plusieurs problématiques majeures :

## AVANT LES TRAVAUX

### ➤ La complexité des dispositifs

La multiplicité des aides financières disponibles et leurs critères d'éligibilité variés ont pour conséquence un manque de lisibilité des dispositifs.

- “ Les mentions demandées sur les devis ne sont jamais les mêmes. Parfois, il faut remplir les documents sur internet, ce qui complexifie le processus. »
- “ Les devis sont trop détaillés, on doit indiquer plein d'informations techniques pour chaque matériel, alors qu'une référence produit devrait suffire. »
- “ Il faudrait unifier les critères pour qu'un même document soit valable pour tous les dispositifs. »

### ➤ Le manque de coordination entre les acteurs

Les évolutions fréquentes des dispositifs rendent difficile l'accès à une information fiable et actualisée.

- “ Le client ne sait pas trop qui croire, entre les différents acteurs. Et nous non plus, parfois. »
- “ Il faudrait un portail unique où tout serait centralisé. »

### ➤ La charge administrative

Des procédures longues et des démarches parfois redondantes apparaissent comme dissuasives.

- “ Les clients nous disent souvent que tout est trop long et que les étapes administratives les découragent. »
- “ Nous sommes des techniciens, pas des gestionnaires de paperasse, et cela freine notre travail. »

Les professionnels des entreprises artisanales du bâtiment éprouvent des difficultés à assurer la gestion des dossiers, en raison du temps que la tâche requiert.

- “ On passe plus de temps à remplir des papiers qu'à faire notre vrai métier. »
- “ Il est impossible de donner une estimation claire des aides à un client lors du premier rendez-vous, car les règles changent tout le temps. »

### ➤ **Le manque de clarté dans les rôles des intervenants**

Les entreprises participantes déplorent le manque d'indépendance de certains intervenants MAR [ndlr : *Mon Accompagnateur Rénov'*], qui proposent des prestations de services de rénovation en complément de leur prestation.

“ Les MAR sont juges et partie, ce n'est pas normal. »

## **APRÈS LES TRAVAUX**

### ➤ **La mauvaise gestion des contrôles et le manque de communication**

Certains chantiers sont contrôlés à plusieurs reprises. Les entreprises regrettent de ne pas toujours être informées de la date de contrôle, et de ne pas être conviées à y participer.

Par ailleurs, les contrôles sont parfois délégués à des organismes dont l'expertise peut être remise en question. Le manque de compétences de certains contrôleurs peut mener à une contestation, à tort, de la qualité des travaux, au détriment de la réputation de l'entreprise artisanale en charge du chantier.

“ Les contrôles sont faits par des gens qui ne connaissent pas le métier. »

### ➤ **Les délais de versement des aides**

Les entreprises artisanales sont parfois contraintes d'avancer certaines primes à leurs clients, afin de pouvoir concurrencer d'autres structures plus importantes. Les délais de paiement des aides et le remboursement tardif des entreprises concernées risque alors de les mettre en difficulté financière.



## LES ÉVOLUTIONS CONSTATÉES ENTRE 2022 ET 2025

L'Atelier Artisan de 2025 s'inscrit dans un contexte économique et politique différent de celui de la première édition, en 2022. Il convient en effet de noter que l'évolution des modalités d'attribution des aides CEE et MaPrimeRénov' a eu des conséquences directes sur les entreprises artisanales du bâtiment et les bénéficiaires des dispositifs d'aides financières.

Les retours d'expériences des professionnels participants ont alors permis de faire un état des lieux des changements survenus ou à prévoir, mais aussi de la constance de certaines situations.

### DES DIFFICULTÉS PERSISTANTES

**La complexité des dispositifs** reste prégnante. Malgré certaines tentatives de simplification, les démarches administratives sont toujours perçues comme nombreuses et difficiles à appréhender.

**Les difficultés d'accès à des informations fiables** subsistent, en raison de l'absence d'un guichet unique clair, pour les artisans comme pour les bénéficiaires.



*« Les clients nous disent souvent que tout est trop long et que les étapes administratives les découragent. »*

[Ndlr : depuis 2024, l'Anah est responsable de la valorisation des CEE pour la rénovation d'ampleur dans le secteur résidentiel. Le montant des CEE est désormais directement intégré dans le montant de MaPrimeRénov', sans démarche supplémentaire à effectuer de la part des ménages.]

**La charge administrative** est toujours aussi pesante pour les entreprises artisanales du bâtiment. La gestion des dossiers reste un frein important pour les artisans.



*« Nous sommes des techniciens, pas des gestionnaires de paperasse, et cela freine notre travail. »*

### DE NOUVEAUX ENJEUX

**Une progression des éco-délinquants** a été constatée. Un nombre croissant d'acteurs peu scrupuleux (y compris des MAR, perçus parfois comme « juges et partie ») inonde le marché, sollicitant systématiquement les aides, générant de nouvelles exigences de contrôle et de qualification. Ces structures éco-délinquantes découragent les entreprises artisanales, car elles dégradent l'image de leurs corps de métier et parviennent à leur prendre des parts de marché, au détriment de la qualité.

**L'instabilité des critères d'accessibilité aux aides.** L'introduction de nouveaux critères d'obtention des primes rend l'accès au financement encore plus complexe pour certains ménages. Les entreprises sont, pour leur part, découragées par les changements trop fréquents des modalités d'attribution, et finissent par se détourner des dispositifs.



## LES SOLUTIONS ÉVOQUÉES

Après avoir passé en revue les difficultés auxquelles ils ont été confrontés dans le cadre des dispositifs CEE et MPR, les artisans présents à l'atelier ont pu soumettre une liste de solutions envisageables selon eux, sans contrainte de mise en œuvre. Plusieurs types de solutions ont été proposés.

### SOLUTIONS MÉTHODOLOGIQUES

**L'unification des démarches administratives** ainsi que l'harmonisation totale des critères d'éligibilité à MaPrimeRénov' et aux CEE, afin de permettre la mise à disposition de documents de demandes d'aides communs aux deux dispositifs.



*« Il faudrait unifier les critères pour qu'un document fonctionne pour tous les dispositifs. »*

**L'harmonisation de l'information et l'adoption d'une sémantique commune** : soit la mise en place d'un langage commun et simplifié pour toutes les aides destinées aux mêmes travaux de rénovation énergétique des bâtiments, accompagné d'un guide clair pour les bénéficiaires.



*« Les artisans devraient avoir accès à un portail unique où toutes les aides et les critères sont harmonisés pour éviter de perdre du temps avec des procédures différentes. »*

**La simplification des contrôles post-travaux**, via la mise en place de processus de contrôle allégés et plus cohérents, et d'un suivi structuré des dossiers. La limite d'un seul contrôle par chantier, suivant un référentiel unique.



*« Il faut fusionner les contrôles des différentes aides pour éviter des inspections redondantes, dont les conclusions sont parfois différentes, faute de référentiel commun. Une seule visite par terrain pourrait suffire. »*

*« Il arrive qu'on ait 3 contrôles pour un même chantier : CEE, MPR et RGE. »*

**La réduction du temps de traitement des dossiers**, impliquant notamment :

- la réduction de temps des appels à la facturation;
- l'obligation de tenir un calendrier.

**Le renforcement du rôle des banques dans l'accompagnement des travaux**, avec :

- des éco-prêts sur 20 ans;
- une simulation de prêts bancaires, afin que les artisans puissent facilement présenter le reste à charge à leurs clients.

## SOLUTIONS TECHNOLOGIQUES ET DIGITALES

Parmi les solutions proposées, beaucoup évoquent une digitalisation plus importante des étapes de demandes d'aides ainsi que le recours à l'intelligence artificielle pour vérifier les dossiers et identifier les éventuelles erreurs dans les process.

**La mise en place d'un coffre-fort numérique** pour chaque logement : un espace sécurisé où les artisans, les bénéficiaires et les obligés / délégataires CEE peuvent stocker, partager et consulter sans risque leurs documents administratifs.



*« On a besoin d'une signature électronique et d'un coffre-fort numérique où chaque artisan pourrait déposer ses documents, accessibles en temps réel par les organismes de contrôle. »*

**La généralisation de la signature électronique**, et la dématérialisation complète des démarches administratives, afin d'accélérer les processus de validation successifs tout en adoptant un niveau de sécurité en cohérence avec les usages d'autres secteurs. Un niveau de sécurité trop élevé pourrait, en revanche, décourager les ménages et risquerait de remettre en cause l'intérêt de la solution.

**La création d'une application de suivi de chantier**, permettant de suivre l'avancement des travaux en temps réel, d'horodater et de géolocaliser les photos, et d'assurer une traçabilité fiable.



*« Une application mobile permettant de prendre des photos datées et géolocalisées des travaux. Cela faciliterait les contrôles et éviterait les fraudes. »*

**L'intégration de l'intelligence artificielle dans le processus de contrôle des dossiers**, capable de détecter les pièces manquantes, de vérifier la conformité des documents et de simplifier les démarches de validation.



*« Il faudrait un suivi en temps réel des dossiers, avec un système d'alerte automatique indiquant quelles pièces sont manquantes. L'IA pourrait aider à cela. »*



# LES RELATIONS AVEC LES RAR ET LES AUTRES ACTEURS

Un questionnaire a été transmis aux entreprises participantes, afin d'en apprendre davantage sur leurs relations avec les Référénts d'Aide à la Rénovation du programme OSCAR.

## SYNTHÈSE DES RÉPONSES



### COMBIEN DE DOSSIERS CEE MONTEZ-VOUS PAR AN, EN MOYENNE ?

- 1 entreprise déclare réaliser plus de 250 dossiers CEE par an
- 4 entreprises déclarent réaliser entre 10 et 20 dossiers CEE par an
- 1 entreprise déclare n'avoir déposé aucun dossier CEE, laissant ses clients s'en charger



### FAITES-VOUS APPEL À UN(E) PROFESSIONNEL(LE) POUR VOUS AIDER À MONTER VOS DOSSIERS CEE ?

- 6 artisans / entreprises sur 7 travaillent en collaboration avec un ou plusieurs partenaires dans l'accompagnement des dossiers CEE
- 6 artisans / entreprises sur 7 travaillent, dans le cadre de partenariats, avec leur organisation professionnelle respective



### AVEZ-VOUS FAIT APPEL À UN RAR POUR MONTER VOS DOSSIERS CEE ?

- 1 artisan / entreprise a déjà collaboré avec son RAR départemental, dans le cadre de l'Expérimentation Artisans\*
- Les autres participants n'ont pas beaucoup, voire aucun échange avec le RAR le plus proche de chez eux

*\*L'Expérimentation Artisans est un dispositif lancé en 2024, en collaboration avec la CAPEB et la FFB, partenaires du programme OSCAR. Il propose aux artisans de certaines régions un système complémentaire de développement des compétences et un accompagnement par un RAR dans le montage de leurs premiers dossiers CEE.*



# CONCLUSION

## CAPEB

Cet atelier, organisé dans le cadre du programme OSCAR, a donné une nouvelle fois la parole aux entreprises artisanales du bâtiment qui sont confrontées au quotidien à l'exercice souvent délicat d'accompagner leurs clients dans le dédale des aides à la rénovation énergétique de leurs logements.

Force est de constater que le « choc de simplification » réglementaire qui avait été réclamé lors du premier atelier en 2022 n'a pas eu lieu : les dispositifs CEE et MPR sont jugés toujours aussi complexes d'un point de vue administratif et instables réglementairement, pouvant même devenir source de renoncement de la part de certains chefs d'entreprises.

La réforme MPR de janvier 2024, modifiée en cours d'année, ainsi que la recrudescence des actes de fraudes dans la rénovation énergétique n'ont pas amélioré la lisibilité ni l'efficacité de ces dispositifs d'aides qui demeurent malgré tout indispensables pour porter les ambitions de la France en matière de neutralité carbone à l'horizon 2050.

Grâce à OSCAR, de nouveaux outils ont déjà été mis à la disposition des entreprises artisanales du bâtiment et un accompagnement personnalisé au montage des dossiers CEE a été expérimenté. Autant de moyens qui, s'ils sont poursuivis sur la 6<sup>e</sup> Période, permettront de conforter les acteurs de terrain de la rénovation énergétique des bâtiments.

À la veille d'une nouvelle réforme devant impacter dès 2026 l'articulation de MPR avec les CEE, formulons le vœu que la parole des entreprises artisanales du bâtiment soit entendue et que les solutions pragmatiques et innovantes issues de ce rapport soient retenues.

Nos sincères remerciements à toute l'équipe de l'ATEE en charge du pilotage d'OSCAR, tant pour son écoute permanente des partenaires que pour son efficacité à mener des actions concrètes dans le cadre de ce programme.

## FFB

Cet atelier a permis aux entreprises et artisans de faire part de leurs difficultés quotidiennes en lien avec les aides à la rénovation énergétique et plus particulièrement les CEE et MaPrimeRénov'. Les échanges ont mis en évidence, comme lors du précédent atelier, la complexité et l'instabilité quasi permanente des dispositifs d'aides. Cette situation rend difficile leur compréhension et leur utilisation par les entreprises vertueuses et facilite l'action d'acteurs frauduleux.

Plus que jamais, les professionnels du bâtiment ont besoin de stabilité et d'un réel choc de simplification notamment via les mesures suivantes :

- Une pérennisation, au-delà de 2025, des simplifications qui s'appliquent à MaPrimeRénov' depuis le 15 mai 2024 ;
- La création d'une incitation permettant d'inscrire des gestes dans un parcours de rénovation globale par étape ;
- Une harmonisation à 100% des critères d'éligibilité des travaux soutenus par MaPrimeRénov' et les CEE ;
- Un parcours administratif simplifié et sécurisé via la création de pièces justificatives communes pour la demande des différentes aides ;
- Une harmonisation des grilles de contrôles relatives aux dispositifs RGE, CEE et MaPrimeRénov'.

Ces mesures, couplées à une lutte accrue contre les fraudes, permettront de gagner en cohérence, en lisibilité et en efficacité pour atteindre l'objectif de massification des rénovations énergétiques. Par ailleurs, les retours des professionnels ayant bénéficié d'un accompagnement sur leurs premiers dossiers CEE dans le cadre de l'expérimentation du programme OSCAR sont très positifs. Ce type de démarche est à pérenniser.

## DGEC

Le premier « Atelier Artisans » ayant eu lieu en décembre 2022 avait pour objectif d'apporter des solutions concrètes visant à homogénéiser les pratiques des obligés CEE. Cet atelier a permis, au cours de l'année 2023 et 2024, d'identifier et de développer des solutions de simplification pour la démarche CEE, en particulier en se basant sur les retours d'expérience des artisans et entreprises artisanales du bâtiment, concernant les difficultés rencontrées lors du montage d'un dossier CEE. Dans cette optique, la DGEC remercie chaleureusement le programme OSCAR pour l'organisation de ce deuxième « Atelier Artisans », qui s'inscrit pleinement dans la continuité des actions menées. Ce nouvel atelier a pour objectif de proposer de nouvelles solutions concrètes afin de simplifier davantage le parcours CEE, tant pour les artisans que pour les ménages, contribuant ainsi à une mobilisation des aides plus fluide et accessible à tous.



## PLAN D' ACTIONS DE L'ATEE & DU PROGRAMME OSCAR

Cet Atelier Artisans a permis d'identifier des axes d'amélioration concrets pour faciliter l'accès aux aides à la rénovation énergétique. La mise en œuvre des recommandations formulées pourrait grandement simplifier le parcours des bénéficiaires, optimiser la coordination entre les acteurs et accélérer la transition énergétique.

Le programme OSCAR propose de soumettre à validation de son comité de pilotage les actions suivantes :

- **Faire connaître les RAR** aux artisans et entreprises (appui des partenaires, campagne de communication axée sur les RAR, diffusion locale des messages...).
- **Œuvrer à l'uniformisation de la sémantique** dans les documents réglementaires et techniques des dossiers d'aides CEE et MaPrimeRénov' en proposant des modifications à la DGEC et à l'Anah.
- **Expérimenter le lancement d'une application de suivi** du chantier et du dossier CEE.
- **Soutenir la création d'un coffre-fort numérique d'identité du logement**. Cette proposition entre dans le cadre d'une réflexion plus globale sur l'adoption de la signature électronique et d'un outil d'archivage numérique permettant de garantir l'intégrité et l'authenticité des documents, et de simplifier la gestion et l'exploitation des archives.
- **Développer un portail unique** pour les demandes de primes CEE et MaPrimeRénov', pour les opérations en résidentiel. Cet outil avait déjà été évoqué lors du 1<sup>er</sup> « Atelier Artisan ».
- **Évaluer l'impact des outils de simplification** mis en place par le programme OSCAR (utilisateurs finaux, taux d'utilisation et de satisfaction, modes de diffusion actuels, canaux de diffusion envisagés pour le grand public, améliorations à prévoir, etc.).

Les prochaines étapes consisteront à tester certaines solutions proposées en collaboration avec les parties prenantes, et à suivre leur impact sur le terrain. Un suivi régulier sera essentiel afin d'assurer leur efficacité et leur pertinence dans le temps.



## Glossaire

**ANAH :**

Agence Nationale de l'Habitat.

**ATEE :**

Association Technique Énergie Environnement.

**CAPEB :**

Confédération Artisanale des Petites Entreprises du Bâtiment.

**CEE :**

Certificats d'Économies d'Énergie.

**DGALN :**

Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature.

**DGEC :**

Direction Générale de l'Énergie et du Climat. Le 5CD - Bureau Économies d'Énergie et Chaleur Renouvelable est en charge de la réglementation et du pilotage du dispositif des CEE.

**FFB :**

Fédération Française du Bâtiment.

**IA :**

Intelligence Artificielle.

**MAR :**

Mon Accompagnateur Rénov'.

**MPR :**

MaPrimeRénov'.

**OSCAR :**

Optimisation et Simplification des CEE pour les Artisans de la Rénovation. C'est un programme CEE, officiellement lancé le 25 février 2022.

**RAR :**

Référent d'Aide à la Rénovation.

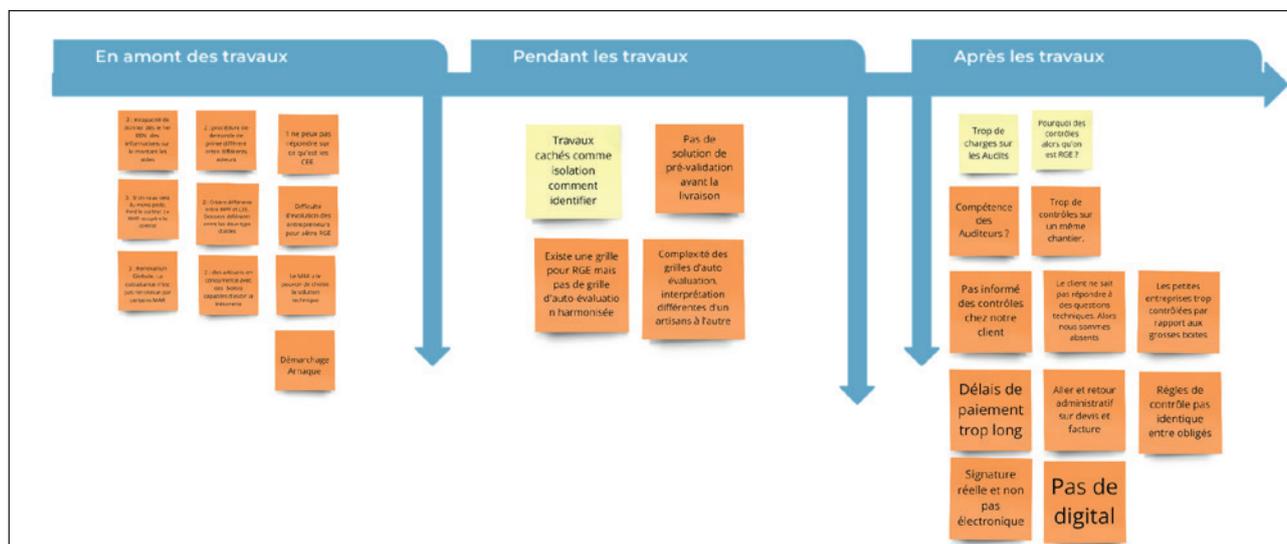
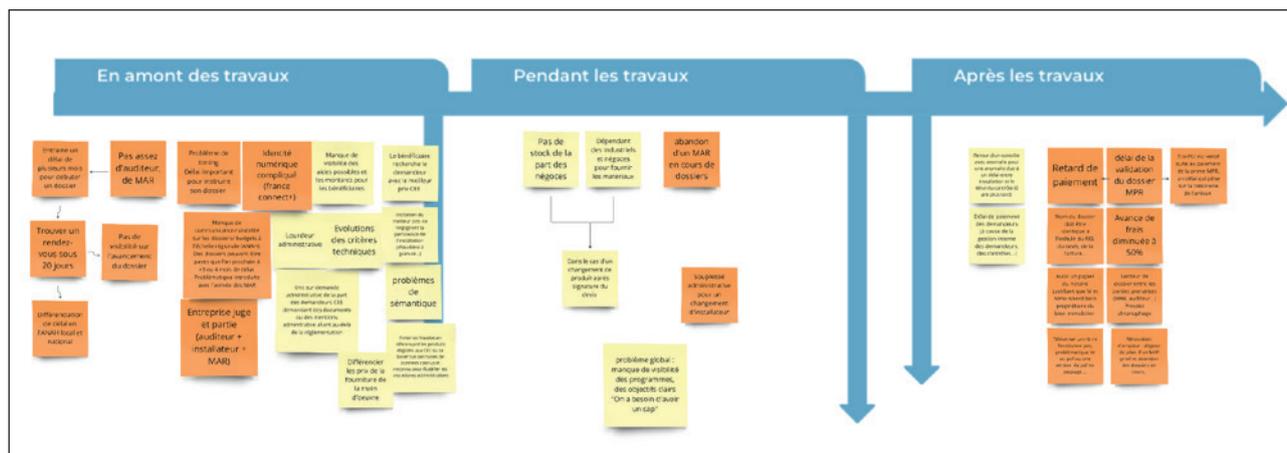
**RGE :**

Reconnu Garant de l'Environnement.

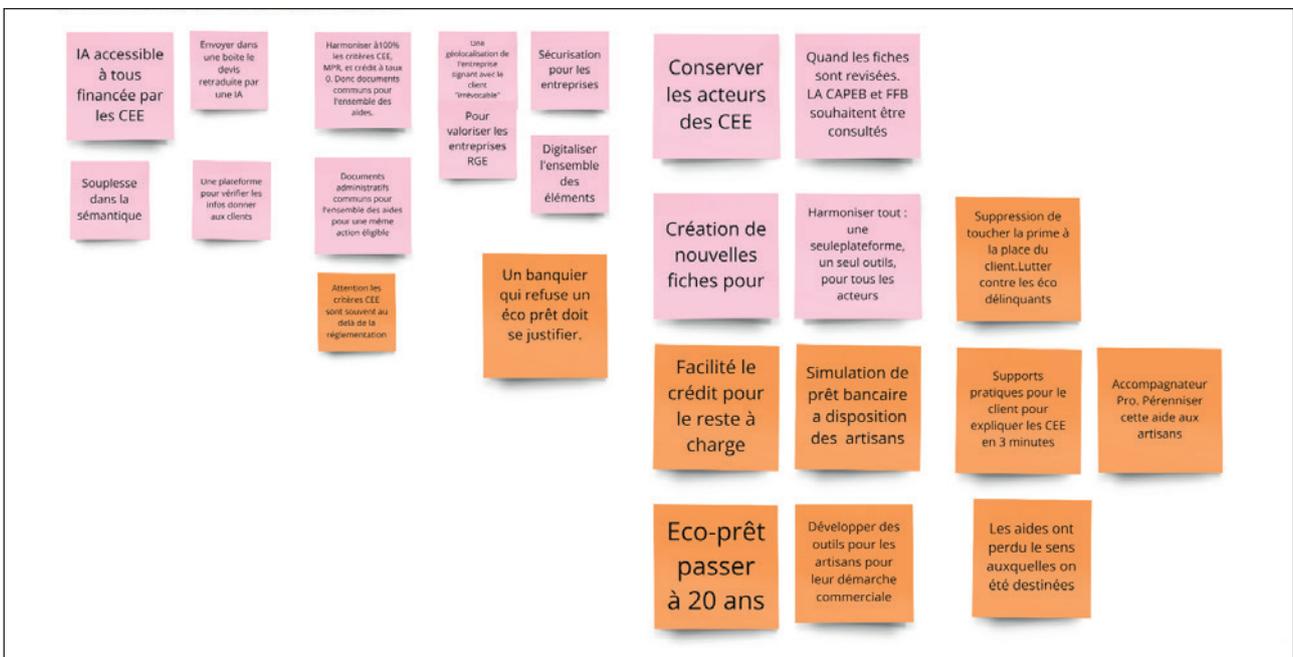
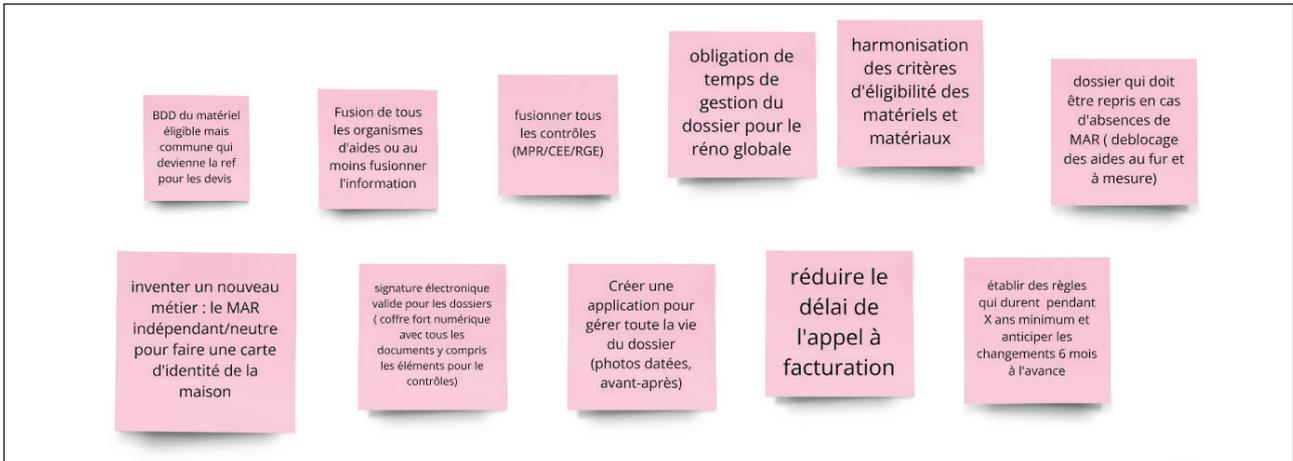
The background of the page is a dark blue, semi-transparent overlay on a photograph of a hand holding a pen over a document. The document appears to have a grid or table. Overlaid on this are several data visualization elements: a network of blue circles connected by lines, a bar chart with several vertical bars of varying heights, and a line graph. The overall aesthetic is professional and data-oriented. The word 'Annexes' is centered in a white, rounded rectangular box.

# Annexes

# ANNEXE 1 · Tableau blanc Miro complété par les groupes de travail : les principales difficultés rencontrées par les artisans



ANNEXE 2 · Tableau blanc Miro complété par les groupes de travail : les solutions évoquées





ATELIER ARTISANS OSCAR  
**Questionnaire RAR et partenaires**

**Votre nom et prénom :**

Mme  M. ....

Travaillez-vous avec un/des partenaire(s) pour vous accompagner dans vos dossiers CEE ?  OUI  NON

Si oui, lesquels ?

.....  
.....

Pourquoi avez-vous choisi cet(te) autre partenaire ?

.....  
.....  
.....  
.....

Combien de dossiers CEE environ avez-vous montés avec ce partenaire ?

Connaissez-vous le RAR le plus proche de chez vous ?

OUI  NON

Avez-vous déjà travaillé avec lui (elle) ?

OUI  NON

Si oui, vous a-t-il (elle) aidé ? Comment ?

.....  
.....  
.....



# OSCAR

OPTIMISATION ET SIMPLIFICATION DES CEE  
POUR LES ARTISANS DE LA RÉNOVATION

---

## Plus d'informations

---

[contact.oscar@atee.fr](mailto:contact.oscar@atee.fr)

[www.programme-oscar-cee.fr](http://www.programme-oscar-cee.fr)



---

Téléchargez le rapport de l'Atelier Artisans  
sur la plateforme du Programme OSCAR :

